

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2018

* * * * *

PRESENTS : BACONNAIS Danièle - BERTHAUD Dominique - BERTHIER Olivier - CRAVOTTA Marianne
DESCORMES Alain - FARE Patrick - GAUTHIER Benoit - LINOCIER Jean-Pierre -
MEUNIER Raphaël - REBY Marie-Pierre -

ABSENTS EXCUSES : LEMOINE Catherine pouvoir à CRAVOTTA Marianne
BOUCHERAND Christophe pouvoir à Patrick FARE
TERRAY-CLEUX Roseline pouvoir à BERTHAUD Dominique
SEUX Philippe pouvoir à MEUNIER Raphaël
CHOMEL Cédric pouvoir à REBY Marie-Pierre

* * * * *

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2018 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de modifier l'ordre de jour en ajoutant une délibération concernant le plan de financement du projet Centre-Bourg. Accord du Conseil

Monsieur Jean Pierre LINOCIER est désigné secrétaire de séance.

* * * * *

D2018 04 28 – COMPTABILITE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION BOULISTE CHAMPAGNE ST DESIRAT (ABCSD)

L'Association Bouliste Champagne Saint-Désirat ayant transmis son bilan financier 2017 et ses projets 2018 il convient de lui attribuer une.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer la somme de 200 € à l'ABCSD au titre des subventions 2018.
- **DIT** que cette somme sera imputée au compte 6574 – « Autres » dépenses de fonctionnement du budget 2018

D2018 04 29 – COMPTABILITE - VOTE DU BUDGET

En amont le projet du budget a été expertisé avec quelques recommandations du Trésorier principal. Le budget voté : maîtrise les dépenses, préserve les finances de la Commune tout en assurant nos capacités pour le remboursement des investissements en cours et à venir. Reste pour notre village un potentiel de recettes fiscales conséquent.

La section de fonctionnement s'équilibre à	747 500.00 €
Dont	81 253.99 € d'excédent reporté.
Les dépenses réelles s'élèvent à	491 059.69 € auxquels s'ajoutent 256 440.31 € d'opération d'ordre.
Les recettes réelles s'élèvent à	645 991.88 € auxquels s'ajoutent 20 254.13 € d'opération d'ordre
Et	81 253.99 € de résultat reporté
Les recettes en impôts et taxes s'élèvent à	432 412.00 €.
Les recettes en dotations et participations s'élèvent à	56 740.00 €.

La section d'investissement s'équilibre à	630 114.00 €
Dont	99 283.87 € de déficit reporté ;
Les dépenses réelles s'élèvent à	510 576.00 €
Dont	471 926.00 € de dépenses d'équipement (frais d'études et urbanisme, achat de terrain, de matériel et de mobilier, travaux de voirie, restes à réaliser etc.)
Dont	38 650.00 € de dépenses financières
Dont	35 000.00 € de remboursement d'emprunts
Les recettes réelles s'élèvent à	368 673.69 €
dont	113 174.97 € de recettes d'équipement (Subventions+emprunts)
	255 498.72 € de recettes financières (Dotations diverses + excédents)
Et	261 440.31 € d'opérations d'ordre.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **ADOPTE** le budget 2018 tel qu'il est présenté.

D2018 04 30 – URBANISME – TRAVAUX - ADOPTION DU PROJET CENTRE BOURG ET DES MODALITES DE FINANCEMENT

Les plans du projet d'aménagement du Centre-Bourg ont été adoptés au dernier conseil, il convient d'adopter l'opération dans son intégralité et d'en arrêter les modalités de financement.

Pour rappel ce projet comprendra :

- un nouveau commerce
- un bar
- une maison des associations
- un espace couvert en vue de la tenue d'évènements divers
- une bibliothèque
- une place publique sécurisée
- voirie et réseaux divers

Maître d'œuvre : Emmanuelle DEYGAS (Atelier d'Yvours)

Bailleur social : Habitat Dauphinois qui construira les logements

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

DEPENSES :

Montant prévisionnel H.T. (Voirie, place, réseaux, bâtiments) : 1 348 175.00 € H.T.

RECETTES :

DETR/DSIL (30 %) :	404 452.50 €
Conseil Départemental (20 % sur 200 000.00 € (commerce artisanat)	40 000.00 €
Conseil Régional (40 % - dépense plafonnée à 500 000.00 €)	200 000.00 €
EPCI (10 % sur 200 000.00 €)	20 000.00 €
TOTAL AIDES PUBLIQUES	664 452.50 €

Fonds propres communes	100 000.00 €
Emprunt	583 722.50 €
TOTAL FINANCEMENT COMMUNAL	683 722.50 €

TOTAL RECETTES	1 348 175.00 €
----------------	----------------

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** l'opération « Rénovation Centre-Bourg » dans son intégralité
- **ARRETE** les modalités de financement présentées

INFO ET DIVERS

- **DROIT DE PREEMPTION** : La Commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les parcelles AA 393 et AA 396
- **BOITE A LIVRES** : Des livres dans une cabine téléphonique.

La bibliothèque et la Commune sont engagées pour que vive la lecture sur notre village sous toute ces formes c'est pourquoi nous avons voulu prolonger cet engagement de la bibliothèque en installant un système de boite à livres original d'échanges de livres solidaires.

La cabine téléphonique installée dans le village faisant office de dépôt citoyen de livre de chacun et chacune d'entre nous en libre circulation.

Le principe en est simple et s'appuie sur un échange libre basé sur la solidarité et le partage.

Le futur lecteur n'a plus qu'à ouvrir la porte de la cabine, prendre le livre de son choix pour le lire, le garder ou le ramener et à son tour dépose des livres qu'il souhaiterait faire partager.

On le voit, il s'agit d'un prolongement de l'engagement de notre bibliothèque pour la lecture qui reste l'acteur essentiel pour l'échange et la continuité des initiatives autour du livre vers tous les âges.